

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DOMONT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

- ✓ M. DOMONT Jean-Pierre
- ✓ Mme GAUDOIN Chantal, 1^{er} adjoint
- ✓ M. BOQUET Philippe, 2^{ème} adjoint
- ✓ Mme OSTROWSKI Aline, 3^{ème} adjoint
- ✓ M. BOYARD Michel, 4^{ème} adjoint
- ✓ Mme DECHIR Fazia
- ✓ M. MARIETTE Christophe
- ✓ Mme BRETON Laurence
- ✓ M. LEFEBVRE François
- ✓ Mme DESLANDES Séverine
- ✓ Mme DEBUYSSCHER Astrid
- ✓ Mme DOMONT Anne-Sophie
- ✓ M. TARGIT Didier
- ✓ Mme OGEZ Brigitte

Etait absent avec pouvoir :

- ✓ M. SIMMONDS Stevens (pouvoir à Mme GAUDOIN Chantal)

L'ordre du jour est le suivant :

- CR de la séance du Conseil Municipal du 06/04/2016 : Approbation
- « Quartier Jardin du Petit Bois » : choix du géomètre et du bureau d'études géotechniques,
- Compte Administratif 2015,
- Compte de gestion 2015,
- Budget primitif 2016,
- Parole aux commissions,
- Questions diverses

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

L'assemblée désigne Monsieur LEFEBVRE François pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

L'approbation du compte-rendu de la dernière séance est voté à l'unanimité (15 pour).

II – DELIBERATION POUR LE CHOIX DU GEOMETRE ET DU BUREAU D'ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LE PROJET « QUARTIER JARDIN DU PETIT BOIS »

1. Deux cabinets ont répondu à l'appel d'offres correspondant au cahier des charges pour la réalisation des travaux de Géomètre pour la phase 1 du projet (démarrage du projet par construction sur la parcelle communale).

Après comparaison des offres des cabinets METRIS (16 450,00 €) et LATITUDE (19 750,00 €),

la délibération suivante est prise :

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal retient le cabinet METRIS pour la réalisation des travaux de Géomètre.

2. Deux cabinets ont répondu à l'appel d'offres correspondant au cahier des charges pour la réalisation d'Etudes Géotechniques sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet. Cette étude vient en complément de l'étude préalable qui a déjà été réalisée.

Après comparaison des offres des cabinets GINGER CEBTP (1 300,00 €) et FONDASOL (1 580,00 €),

la délibération suivante est prise :

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal retient le cabinet GINGER CEBTP pour la réalisation des travaux d'Etudes Géotechniques

III – DELIBERATION APPROUVANT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

La délibération suivante est prise :

Monsieur le Maire, avec l'assistance de Monsieur Daniel DEMONCHAUX, présente le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2015.

Les rubriques « Dépenses » et « Recettes » du compte de fonctionnement et du compte d'investissement sont présentées une à une. Les principales dépenses et recettes sont détaillées et explicitées.

Au final, pour 2015, le compte de fonctionnement présente un excédent de 665 608,04 €. Et les dépenses du compte d'investissement ont représenté 168 915,34 € pour un montant de recettes de 208 291,41 € soit un excédent de 39 376,07 €.

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2015

IV – DELIBERATION APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION 2015

La délibération suivante est prise :

Monsieur le Maire, avec l'assistance de Monsieur Daniel DEMONCHAUX, présente le Compte de Gestion de la commune pour l'exercice 2015.

Ce compte est identique au Compte Administratif. Mais il a été réalisé par la trésorerie de Villers-Bocage.

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal approuve le Compte de Gestion 2015.

V – DELIBERATION APPROUVANT LE BUDGET PRIMITIF 2016

La délibération suivante est prise :

Monsieur le Maire, avec l'assistance de Monsieur Daniel DEMONCHAUX, présente le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2016.

Un montant de 591 680,00 € sera viré du compte de fonctionnement vers le compte d'investissement. Ce montant est important car il tient compte du fait que sur 2015 le virement de la section Fonctionnement (282 755,00 € prévu au Budget Primitif 2015) vers la section Investissement n'a pas été exécuté. Cela permettra de réaliser les investissements de la commune (mise aux normes des bâtiments, travaux de voirie, ...) sans avoir à recourir à l'emprunt. Le montant des travaux d'investissement pour l'exercice 2016 atteint 766 791,00€.

Les principales dépenses prévues pour 2016 sont présentées.

Monsieur Didier TARGIT fait remarquer que pour les dépenses prévues excédant 25 000,00 €, il est nécessaire d'appliquer le code des marchés publics et de procéder à un appel d'offres. Cela est évident pour les projets d'investissements mais peut poser des difficultés quand il s'agit de travaux de réparations urgentes (non prévues). Monsieur Michel BOYARD prendra contact avec la Trésorerie pour se faire préciser le cadre réglementaire en ce qui concerne ces cas particuliers.

A noter que ce budget primitif prend en compte également une diminution des dotations de l'état évaluée à environ 20 000 €.

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal approuve le Budget Primitif 2016.

VI – DELIBERATION FIXANT LE MONTANT DES TAUX D'IMPOSITION 2016

La délibération suivante est prise :

Monsieur le Maire, tenant compte de la bonne situation des comptes de la commune et considérant les investissements à réaliser dans la commune, propose le maintien des taux d'imposition pour 2016

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 0 voix contre, le Conseil municipal approuve le maintien des taux d'imposition pour 2016 :

Taxe d'Habitation : 12,59 %

Taxe Foncière bâtie : 21,46 %

Taxe Foncière non-bâtie : 42,10 %

Produit correspondant : 493 179,00 €.

VII - PAROLE AUX COMMISSIONS

A - Commission Urbanisme :

Le projet « quartier jardin du petit bois » avance. En ce qui concerne la maîtrise foncière du projet ; actuellement, la commune n'est pas « maître » de la situation et il est difficile de programmer un phasage des travaux. Une réflexion est à mener sur le rythme auquel sera réalisé le programme d'acquisition des parcelles concernées par le projet. Un bilan financier va être préparé sur la base du projet de phasage actuel.

Une réunion avec le SIP est prévue pour le 2 Mai.

Les investigations archéologiques réglementaires seront réalisées cette année, dès que l'INRAP pourra accéder aux parcelles cultivées (après les récoltes). Le permis d'aménager pour la phase 1 est en cours de finalisation. L'étude géothermique sera conduite début Mai. En ce qui concerne l'aspect Assainissement, la réalisation de la première phase est compatible avec les capacités de notre station d'épuration. Pour les phases suivantes, une alternative à la mise en place d'une station plus importante serait la déconnection des eaux pluviales du réseau de collecte des eaux usées. C'est le choix qui a été fait à Flesselles.

Les rencontres avec les concessionnaires des réseaux (eau, électricité et Télécom) ont commencé.

B - Commission Vie scolaire et Associative :

Le projet de Conseil Municipal des jeunes est en cours de présentation aux jeunes du Collège ainsi qu'aux élèves de CM1/CM2. Les premières candidatures ont été reçues.

Les dossiers de demandes de subvention par les Associations du village sont en cours de réception. La politique de répartition des subventions va être actualisée.

C - Commission Communication :

Le premier Flash Info a été distribué et a reçu un bon accueil.

Les ballades participatives de fin Mai début Juin sont en cours de préparation.

Après des difficultés avec l'hébergeur du site actuel de la mairie (Orange), un nouvel hébergeur a été retenu et le site sera accessible à l'adresse : www.villersbocage.fr

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

Mr Le Maire informe que des projets d'implantation d'Eoliennes sont évoqués autour de Villers-Bocage et que des investisseurs se sont manifestés pour obtenir des informations cadastrales. Un premier projet est mené par les communes de Molliens au Bois, Pierregot et Rainneville. Un second pourrait se situer entre Villers Bocage et Flesselles. Monsieur le Maire propose qu'une réflexion soit menée sur ce sujet en y associant tous les habitants.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h45.